

# Consultation sur les nouveaux programmes de l'école primaire

## Education Physique et Sportive – Contribution du SNEP

Le 08 09 2001

Cette contribution présente 2 chapitres :

- une critique du projet de programmes
- des propositions concrètes d'acquisitions en fin de scolarité

### 1 - Critique du projet de programmes

#### Les grandes orientations

Au cycle 2 et 3, l'EPS a toute sa place au même titre que toutes les autres disciplines ; en maternelle, le rôle du corps dans le développement de l'enfant est réaffirmé. Pourtant, nous ne pouvons être satisfaits des propositions qui nous sont faites, pour une raison simple : on ne sait pas après la lecture du texte ce qu'un élève doit savoir faire à l'issue de sa scolarité.

Ceci est d'autant plus étonnant que la "commande" de P. Joutard, président du groupe d'experts, était d'avoir des objectifs clairs, savoir ce qu'on "attend précisément à la fin de l'école primaire" (SNUipp,3-09-01).

De plus, nous avons deux objections à faire sur la méthode :

- Les programmes pour l'EPS au collège et ceux pour le lycée ne sont pas écrits de la même façon. Paradoxalement, le programme pour le primaire reprend la même écriture que celle du lycée. Pédagogiquement, c'est assez incompréhensible : que devient la continuité école-collège tant prônée par ailleurs ?

- Le terme de "compétence" se trouve affublé de pas moins de quatre qualificatifs dans le texte primaire : on trouve ainsi des compétences "spécifiques", "culturelles", "transversales" et "méthodologiques". Cette accumulation de notions, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans les programmes, ne facilite pas la compréhension. Là encore, cela ne correspond pas à la "commande" du Conseil National des Programmes qui souhaitait que les programmes soient "lisibles par tous, et une fois n'est pas coutume, assez explicites pour constituer davantage une aide qu'une contrainte aux yeux

des enseignants". (Luc Ferry, revue SNUipp 3-09-01)

Les programmes en EPS ne seront ni une aide, ni une contrainte dans le sens où ils ne font émerger que des grandes orientations. Ce n'est pas l'outil professionnel auquel les enseignants pouvaient prétendre.

#### L'apport de l'EPS au développement de la personne

##### Le rapport à la culture

L'EPS est présentée dans tous les cycles comme s'il y avait d'un côté le développement de "conduites motrices" et *par ailleurs* la "découverte" de la culture des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) (C3, page3). C'est une vision dualiste de l'activité physique et de l'apprentissage. Comme il l'est dit pour les autres disciplines, notamment la littérature, c'est en s'appropriant le patrimoine culturel que l'élève acquiert des compétences. De même, en EPS c'est en se confrontant aux APSA que l'élève développera ses ressources motrices.

Bien entendu, ces APSA doivent être adaptées au niveau des élèves. Il ne s'agit pas "d'importer" les pratiques sociales, il faut envisager leur traitement en fonction des objectifs et des contraintes de l'école. Ces APSA s'entendent pour nous au sens large, y compris les jeux du patrimoine, jeux régionaux et pratiques nouvelles. Le texte doit préciser cela et bien définir la forme scolaire des activités plutôt que craindre une "pratique sportive au sens propre du terme" (C2 p.28).

D'autre part, le programme, en se centrant sur des actions motrices allant du simple au complexe, oublie de dire que pour l'enfant, la construction du sens social des activités physiques qu'il pratique est déterminant. Il néglige le fait qu'en EPS, l'engagement émotionnel de l'élève est constitutif des apprentissages. Le texte du Cycle 2 (p.28) dit que "l'élève peut être conduit à s'engager dans

des projets ...” Non ! L’élève *doit* s’engager, c’est une condition de l’apprentissage.

Ceci est vrai pour tous les cycles, c’est encore plus vrai pour la maternelle, où - si la référence aux APSA apparaît “ pour une première prise de contact ” (C1, page 18)- la construction du sens des activités est totalement sous-estimé.

#### Les objectifs :

Les 3 objectifs du collège sont énoncés (développement de la personne, accès au patrimoine culturel, connaissances nécessaires à l’entretien de la vie physique). Nous ne contestons pas ces objectifs, mais il nous semble que le 3<sup>e</sup> objectif, tel qu’il est écrit, n’est pas opérationnel pour l’école primaire : “ l’acquisition de compétences et de connaissances nécessaires à la bonne gestion et à l’entretien de sa vie physique ” est un objectif à long terme (fin de scolarité obligatoire et baccalauréat). Nous préférons la formulation retenue pour la maternelle qui est valable, selon nous, pour toute la scolarité primaire : “ faire acquérir les compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé”, ainsi que des attitudes et des méthodes de travail liées à l’action (répéter pour obtenir un résultat, comparer différentes tentatives...).

#### Maîtrise du langage :

S’il est dit que le langage relève de toutes les disciplines, l’EPS est bizarrement absente du chapitre spécifique au cycle 3 et notamment du tableau précisant le “ lire, parler, écrire ”. Loin de nous l’idée de transformer la séance d’EPS en bavardage sur l’action ; l’EPS doit d’abord développer son propre langage, celui du corps. Cependant, les apprentissages en EPS nécessitent aussi une activité langagière, cognitive, poétique (lire des règlements, des codes, dire ses émotions, utiliser des fiches...). Le tableau du cycle 3 doit intégrer l’EPS.

#### Vivre et faire ensemble :

Implicitement, l’EPS est présente dans les chapitres “ Vivre ensemble ” du cycle 1 et 2. Au cycle 3, pour l’éducation civique, la seule phrase sur l’EPS est : “ L’EPS oblige à respecter le concurrent ou l’adversaire ”. N’est-ce pas un peu court pour dire l’apport irremplaçable de l’EPS dans la socialisation scolaire ? En confrontant les élèves à des activités codifiées, l’EPS permet de construire, modifier des règles de jeu et de fonctionnement, de mettre l’élève

devant des rôles sociaux adaptés (arbitre, juge, spectateur...) demandant responsabilité et tolérance. L’EPS, en s’appuyant sur des pratiques culturelles largement médiatisées s’expose à des débordements. Ceux-ci doivent être l’occasion d’un traitement éducatif et d’une construction progressive d’une véritable citoyenneté.

D’autre part, le texte doit faire référence à l’USEP qui, en prolongeant l’EPS dans une association sportive de l’école, ouvre un espace de décision, par et pour l’élève volontaire, contribuant à sa formation de citoyen. (NB : la référence à l’UNSS est explicite dans les programmes du collège).

#### **La question des horaires**

Il est prévu 3 heures d’EPS par semaine. Nous rappelons qu’au collège, les 6<sup>e</sup> ont 4 heures d’EPS pour 24 h de cours. Trois heures, c’est beaucoup moins que les 5 heures inscrites au programme des années 70-80 ; mais c’est plus que ce qui se fait dans de nombreuses classes aujourd’hui (pour des tas de raisons : installations , formation des enseignants, statut de la discipline...).

Nous pensons qu’il faut tendre vers une séance d’EPS quotidienne (ce qui est exigé en maternelle). Sachant qu’une séance d’EPS peut être courte (s’il s’agit de stabiliser un jeu appris les séances précédentes, d’aller s’entraîner à courir ou répéter une danse avant un spectacle...). Parce que le développement de la motricité est déterminant dans le développement de l’enfant, parce que l’EPS joue un rôle privilégié dans l’équilibre des rythmes scolaires, l’horaire EPS doit se traduire par un nombre de séances par semaine. Les problèmes d’installations sont souvent cruciaux, il convient de les traiter politiquement (installations minimales dans une école, financement des déplacements...). Les problèmes de formation sont aussi un frein, les programmes peuvent d’ors et déjà intégrer la formation à dominante.

#### **Apprendre quoi ?**

##### Préciser les acquisitions des élèves

Les textes des 3 cycles parle, de “ grands types de compétences spécifiques, significatives d’expériences corporelles ”. Les 4 compétences citées (“ réaliser un performance mesurée, de déplacer dans différents types d’environnement, conduire un affrontement, réaliser des actions à

visée esthétique ou artistiques”) ne sont pas des compétences spécifiques, au sens d’acquisitions concrètes et précises. Elles relèvent effectivement plus de grands objectifs ou de grandes “ expériences corporelles ” à condition que l’on précise quel est l’engagement de l’élève lorsqu’il pratique les activités.

Le programme ne donne pas d’indications précises sur ce que l’élève doit avoir appris en fin de scolarité. Par exemple, les compétences attendues dans la rubrique “ réaliser une performance ” sont, pour le cycle 2 et 3, formulées de la manière suivante “ faire des efforts variés, de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés ”. En quoi ces définitions générales de l’activité physique peuvent-elles aider les enseignants ?

Le programme doit, pour ne prendre que cet exemple symbolique, préciser que les élèves doivent “ savoir nager ” en fin de scolarité. Les documents d’accompagnement doivent donner des “ clés ” pour permettre un apprentissage effectif de tous les élèves dans cette activité. C’est une exigence pour une démocratisation effective du système scolaire. Si des problèmes d’installations se posent, ils doivent suggérer la formule “ stage ”, “ classes natation ” comme il en existe déjà, au même titre que des classes de mer ou des classes vertes.

Le programme doit porter cette ambition pour tous les élèves dans un certain nombre d’activités physiques “ prioritaires ” pour le primaire, c’est à dire adaptées à l’âge des élèves, relevant de la qualification des enseignants, faisables avec des installations scolaires.

#### Activités physiques prioritaires :

Les documents d’accompagnement précisent qu’il y a des activités prioritaires (un ensemble commun qui assure “ une homogénéité nationale ”), d’autres qui relèvent des ressources locales. Ce classement nous convient, même s’il est difficile de comprendre que la gymnastique relève du “ commun ” et que l’acrosport (gymnastique à plusieurs) relève du “ local ” ; ainsi que la bicyclette...

Le texte général doit lister les activités prioritaires pour permettre aux enseignants de faire des choix. Le texte du cycle 3, par exemple, sous-entend que faire de l’athlétisme ou de la natation relève de la même compétence. Cela n’incite pas à faire de la natation une priorité. Le texte du cycle 3 cite aussi deux fois l’équitation comme activité de référence ! Est-ce bien une priorité ? !

#### Repères pour une programmation :

Le texte dit que les modules d’apprentissage doivent durer 5 à 6 séances . Or, l’on sait aujourd’hui que pour qu’il y ait réellement apprentissage et stabilisation de comportements en EPS, 10 à 15 séances sont nécessaires suivant les activités. Le programme parle de minimum et les rédacteurs ont sans doute voulu rassurer un enseignant qui n’oserait pas se lancer dans une activité. Soit. Cependant, les documents d’accompagnement proposent des programmations de 5 à 6 activités par an. Le compte n’y est pas ! 5 activités par an à raison de 5 séances chacune, cela ne correspond pas aux 3 heures d’EPS par semaine ! La durée d’apprentissage doit être allongée.

#### Les compétences transversales :

Il est vrai qu’en EPS, on acquiert des connaissances, des attitudes, des méthodes, des démarches d’apprentissages. Celles-ci sont particulièrement liées à la démarche de l’enseignant, à la façon dont l’élève est sollicité, aux questions qu’il est amené à se poser, de son rapport à l’activité physique en général (notion d’effort, d’entraînement, de prise de risque, de respect de son intégrité physique...) ainsi que les rapports sociaux entre élèves.

Là encore les catégories choisies pour le programme peuvent être contestées. De nombreuses compétences dites transversales sont en fait directement liées à des activités et relèvent plus de compétences spécifiques (élaborer des stratégies, lire un milieu...). La confusion est encore plus flagrante dans les documents d’accompagnement où les compétences transversales sont par exemple : “ inventer et construire une chorégraphie, tenir le rôle de spectateur ”...compétences, pour le moins, spécifiques à la danse !

Nous pensons qu’il faudrait limiter ce chapitre et développer celui des compétences spécifiques, celles qui peuvent réellement servir de repères à l’institution, aux enseignants, aux élèves et à leurs parents.

## **2 - Proposition de compétences spécifiques à atteindre en fin de cycle 1 et cycle 3 :**

Les APSA, de par leur signification fondamentale, valorisent certains types d'expériences corporelles. Se confronter à celles-ci mobilise l'élève de manière singulière et permet des apprentissages spécifiques.

La référence à ces APSA se justifie dès la maternelle. Elles ne sont pas une simple "prise de contact" (C1, page 28), elles permettent à l'élève de transformer sa motricité dans des activités qui ont du sens pour lui. Elles nécessitent – bien entendu – un traitement didactique adapté aux enfants de cet âge. Le sens des activités n'est pas donné d'emblée, il s'agit de le construire avec les élèves. Celui-ci comprendra dès la petite section, qu'il n'agit pas de la même manière suivant qu'il doit sauter le plus loin possible (athlétisme) ou sauter pour arriver sur ses pieds (gymnastique). Il adaptera sa motricité suivant qu'il doit lancer un ballon pour le rattraper (gymnastique rythmique), lancer le plus loin possible de "toutes ses forces" (athlétisme) ou lancer dans un but en évitant un adversaire (jeu collectif). Cette construction du sens demande du temps et constitue une part importante des apprentissages en maternelle.

Les 11 groupes d'activités qui suivent sont des références pour l'enseignement de l'EPS à l'école primaire.

### **Les activités athlétiques**

L'enjeu à l'école primaire est de confronter l'élève à la recherche d'une performance mesurée (course de vitesse, lancers légers, lancers précis, sauts) et la gestion de ses ressources (course longue).

L'élève est amené à faire un effort important pour "battre son record".

*Repères fin de cycle 3 :*

- lancer le plus loin possible une balle sans dépasser la ligne ; le lancer se fait avec élan (idem pour sauter) ; faire sa meilleure sa performance régulièrement.

- relais : courir le plus vite possible une courte distance à plusieurs ; le relayeur reçoit le témoin dans une course vers l'avant ; réussir cette transmission régulièrement.

- course longue : courir 20 à 30 mn sans être essoufflé.

*Repères fin de cycle 1 :*

L'élève repère les espaces pour jouer et a compris le sens de l'activité : courir le plus vite possible, lancer "de toutes ses forces" sans dépasser une limite, sauter le plus loin possible...

### **Les activités aquatiques**

L'enjeu premier à l'école primaire est dans la construction d'une motricité spécifique au milieu aquatique (entrées dans l'eau, déplacements sous l'eau, déplacements en nageant). "Nager longtemps" sera l'objectif prioritaire à atteindre.

*Repères fin de cycle 3 :*

Savoir nager longtemps (minimum 50m), nager sous l'eau pour aller chercher des objets au fond de l'eau, plonger.

Plusieurs modules de 10 à 15 séances sont nécessaires lors de la scolarité primaire pour atteindre cet objectif. Si les conditions matérielles ne permettent pas ces modules, des stages de natation (classe natation) seront organisés.

*Repères fin de cycle 1 :*

S'immerger totalement ; se déplacer en eau profonde en équilibre plus ou moins vertical à l'aide de différents appuis manuels (sur une ligne d'eau, une cage...).

### **Les activités permettant l'exploration d'un milieu plus ou moins inconnu (course d'orientation, escalade, voile...)**

L'enjeu est de connaître, respecter, s'adapter à un milieu plus ou moins connu ou complexe qu'il importe de savoir "lire". Ce milieu, chargé d'incertitude, oblige l'élève à contrôler ses émotions liées à une relative insécurité.

*Repères fin de cycle 3 :*

- escalade (sans matériel d'assurance) : réaliser un parcours annoncé sur une traversée d'environ 5 m.

- course d'orientation : se diriger tout en courant dans un espace inconnu à l'aide d'un plan.

*Repères fin de cycle 1 :*

- escalade grimper, parcourir des chemins de plus en plus difficiles pour atteindre un but. (dans un espace aménagé adapté, sans matériel "classique" d'escalade)

### **Les activités de "pilotage" (vélo, ski, roller,...)**

L'enjeu est la maîtrise d'engins obligeant le pratiquant à jouer avec son équilibre pour se diriger.

*Repères fin de cycle 3 :*

Savoir faire du vélo (en randonnée ou dans la cour sur un projet type “ bicross ”). Contrairement à ce que l’on pourrait croire cette activité ne fait pas toujours l’objet d’apprentissage familial. Savoir faire du vélo est une exigence élémentaire.

*Repères fin de cycle 1 :*

Avoir expérimenté divers engins, tendre vers savoir faire du vélo “ sans roulettes ”.

### **Les activités gymniques et d’acrobatie :**

L’enjeu de ces activités est dans la maîtrise corporelle de l’espace liée à la recherche d’exploits (perdre et retrouver son équilibre : voler, tourner, se renverser), en liant recherche de difficulté et contrôle du risque pris, au regard d’un code social reconstruit pour la classe.

*Repères fin de cycle 3 :*

Se déséquilibrer volontairement au sol ou sur différents agrès pour voler ( ex, sauter en faisant un tour sur soi-même), tourner (ex : tourner en arrière autour d’une barre); Se renverser sur les mains (ex : faire la roue, faire l’équilibre sur les mains contre un mur). Quelque soit l’action, contrôler la réception..

*Repères fin de cycle 1 :*

Oser prendre des risques mesurés dans un espace qui oblige à “ se renverser, se balancer, tourner, voler.. ”. L’élève tente “ d’arriver sur ses pieds ”.

### **La gymnastique rythmique et les activités de jonglerie**

L’enjeu de ces activités est dans la maîtrise des objets manipulés, en liant prise de risque avec l’objet (exploits avec objets) et contrôle du risque pris dans le cadre d’une communication avec un public (spectacle).

*Repères fin de cycle 3 :*

- gymnastique rythmique : maîtriser un objet manipulé (corde, ruban, ballon...) pendant la durée d’une musique , chercher à plaire aux spectateurs.

- Jonglage : savoir jongler à 2 ou 3 balles de différentes manière dans le cadre d’un spectacle (cirque).

*Repères fin de cycle 1 :*

- GR : faire danser un ruban, faire voler un ballon de baudruche...pendant la durée d’une musique (30sec); faire des exploits avec un ballon, un cerceau sans jamais le perdre.

### **La danse :**

- Les danses collectives : l’enjeu est la production de formes corporelles en relation avec la musique. Elles impliquent la communication avec l’autre pour l’intégrer dans son espace proche.

*Repères fin de cycle 3 :* inventer ou reproduire des danses codifiées

*Repères fin de cycle 1 :* inventer ou reproduire rondes et jeux dansés (rythmes simples)

- Les danses à visée expressive et artistique (danse, mime) : l’enjeu est de mobiliser le pouvoir expressif du corps, faire appel à l’imaginaire pour créer du sens et de l’émotion chez le spectateur.

*Repères fin de cycle 3 :* l’élève a un projet expressif, il exprime corporellement des sentiments, des états...dans une production de groupe, il cherche à réduire le décalage entre son intention et ce qu’il fait réellement pour émouvoir l’autre, le spectateur.

*Repères fin de cycle 1 :* l’élève a un projet expressif et l’exprime avec une motricité usuelle.

**Les jeux et sports collectifs :** jeux traditionnels ou régionaux, sports collectifs (handball, basket-ball, football, rugby, ultimate, touck-ball...)

L’enjeu est de permettre à l’élève, dans un contexte d’opposition, de faire des choix individuels dans le but d’atteindre un objectif commun. Ces jeux amènent l’élève à construire des tactiques et des stratégies en fonction d’une opposition. Ils nécessitent la construction et la compréhension de règles collectives.

*Repères fin de cycle 3 :*

- jeux traditionnels (gendarmes et voleurs, balle au prisonnier..): choisir entre 2 possibilités tactiques (choisir entre attraper et délivrer , choisir entre attraper la balle et l’éviter..), élaborer un règlement , être capable d’auto-arbitrage

- Sports collectifs type Basket, Hand, Foot : comme défenseur : défendre son but et/ou chercher à reconquérir le ballon. Comme attaquant : faire progresser la balle vers l’avant, passer quand on est gêné, se démarquer dans l’espace libre, ne pas gêner le porteur de balle

*Repères fin de cycle 1 :*

L’élève a compris et respecte les règles collectives. Il est capable de prendre des informations dans le jeu en fonction du rôle qu’il joue (attraper, éviter...)

### **Les activités de combat (lutte...)**

L'enjeu de ces activités est dans la perturbation de son propre équilibre pour vaincre les actions de l'autre ; cela passe par l'acceptation du corps à corps.

*Repères fin de cycle 3* : utiliser le poids de son corps, des saisies variées pour déséquilibrer l'adversaire et l'amener au sol

*Repères fin de cycle 1* : l'élève a compris que le jeu consiste à attraper, bloquer l'autre sans lui faire mal et à ne pas se laisser faire.

**Les jeux de raquette ou jeux régionaux (pelote..)** L'enjeu de ces activités est dans le jeu en opposition. Elles demandent des habiletés précises. Sauf conditions locales spécifiques, elles peuvent attendre d'être enseignées au collège et au lycée.

*Repères fin de cycle 3* : l'élève cherche à rompre l'échange pour marquer le point.

### **Les activités de relaxation**

L'enjeu est l'écoute de son corps, la prise de conscience de différents tonus. Ces activités sont abordées en tant que telles ou travaillées plus ou moins ponctuellement en relation avec d'autres (danse, course, ...).

#### Repères pour une programmation :

Pour qu'il y ait de réels apprentissages, chaque module d'apprentissage doit durer de 10 à 15 séances.

A raison de 3 heures par semaine, et suivant les installations, l'élève peut vivre entre 6 et 9 activités différentes par an. Certaines activités peuvent être étudiées tous les ans de façon à stabiliser des apprentissages (jeux collectifs, danse, gymnastique...). D'autres doivent être guidées par les acquisitions (savoir-nager, savoir faire du vélo, courir longtemps...) qui nécessiteront plusieurs cycles lors de la scolarité.

Les activités de pleine nature ont un statut particulier, car elles sont liées au milieu où se trouve l'école. Elles peuvent être programmées sous forme de stages (classe verte, mer, neige...)

### **Compétences méthodologiques et attitudes visées**

Au fur et à mesure des cycles, l'élève est confronté à un milieu de plus en plus "normé", il est amené à apprécier de plus en plus finement ses actions en relation avec le but qu'il poursuit.

Par une démarche appropriée, tout au long du processus d'apprentissage, l'enseignant lui permet de :

- s'engager lucidement dans l'activité : oser s'engager pour les uns, s'engager en toute sécurité pour d'autres.
- construire de façon de plus en plus responsable un projet d'apprentissage, à partir d'une prise de conscience de ce qu'il sait faire ou pas faire.
- Mesurer et apprécier les effets de l'activité et de son "entraînement" (mesurer ses progrès, faire des tentatives raisonnées..) ou celui des autres (observateur).

L'élève tiendra des rôles sociaux de plus en plus exigeants et de manière de plus en plus autonome en relation avec les activités :

Ex : Danse : danseur, chorégraphe, spectateur ;  
Jeux collectifs : arbitre, organisateur, joueur...

### **A propos des partenariats :**

La complémentarité éducative est réglementée :  
" *permettre aux écoles d'être mieux ouvertes sur le monde (...) suppose que l'enseignant ait toujours, d'une manière ou d'une autre, la maîtrise de l'activité (...) le recours aux intervenants est soumis au projet d'école..* ".

Il existe pour l'EPS des partenariats "obligatoires" liés à la sécurité (natation, activités de pleine nature..).

Il existe aussi des partenariats liés à des projets ponctuels permettant aux enseignants d'enrichir leurs contenus (projet artistique, course d'orientation...) ou le lien social (rencontres sportives..).

Il existe aussi des "partenariats" liés à des propositions extérieures (fédérations sportives, associations..) qui se traduisent souvent par une substitution. Ces partenariats doivent être l'exception, et limités dans le temps. La mise en place de formation à dominante doit permettre à l'équipe d'assurer l'EPS de tous les élèves.

*Pour le groupe pédagogique du SNEP-FSU  
Claire Pontais*